

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Association Sentiers - Combes dijonnaises - Pérennisation du chantier d'insertion pour la mise en valeur des édifices ruraux - Demande de participation du Département de la Côte d'Or au financement de l'opération dans le cadre du plan « patrimoine-insertion » - Année 2013

Madame Metge, au nom des commissions de la solidarité, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses initiatives de développement de l'emploi au bénéfice des habitants les plus en difficultés, la Ville développe depuis quelques années, en partenariat avec d'autres collectivités territoriales, un chantier d'insertion pour la mise en valeur du patrimoine rural des combes dijonnaises.

Les travaux envisagés, sur la proposition de l'association « Sentiers », doivent permettre à des demandeurs d'emploi en grande difficulté d'intégrer la vie professionnelle, de reprendre confiance en eux-mêmes, d'acquérir des gestes et des savoir-faire professionnels et, par là-même, les compétences nécessaires à leur « employabilité ».

En 2012, la durée du chantier a été de huit mois avec trente-deux bénéficiaires positionnés dont vingt-deux étaient issus de la ville de Dijon et cinq autres de l'agglomération dijonnaise. A l'issue de celui-ci, quatre personnes ont accédé à un emploi et un autre a créé son entreprise.

Plus globalement, cette action a permis aux personnes d'acquérir une plus grande autonomie, un savoir-faire, mais aussi un savoir-être, transférable en entreprise ordinaire.

D'un coût annuel estimé à 70 000 €, cette action est susceptible de bénéficier d'un co-financement de 35 000 € du Département de la Côte d'Or, dans le cadre du plan « patrimoine-insertion ».

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la solidarité, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider de pérenniser, en 2013, le chantier d'insertion confié à l'association « Sentiers » tendant à la mise en valeur des édifices ruraux des parcs des combes dijonnaises, dans les conditions proposées ;

2 - solliciter, à hauteur de 35 000 €, la participation financière susceptible d'être accordée par le Département de la Côte d'Or à l'association « Sentiers » dans le cadre du plan « patrimoine-insertion » pour son organisation ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

|RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ|